

Grèves: 63% des TPE craignent pour leur pérennité

Le **Syndicat des indépendants** (SDI) dévoile une enquête indiquant que le mouvement interprofessionnel contre la réforme des retraites pénalise, depuis le 5 décembre dernier, 63% des très petites entreprises. Artisans et petits commerçants craignent pour leur survie. Le mouvement de grève interprofessionnelle contre la réforme des retraites pénalise les petits commerces de proximité et engendre une baisse constante de leurs chiffres d'affaires. En effet, dans les moyennes et grandes villes à partir de 50.000 habitants, les TPE enregistrent une baisse de chiffre d'affaires allant de 15% à parfois plus de 30%. Dans 70% des cas, la baisse du chiffre d'affaires constatée depuis le 5 décembre dernier s'ajoute à celle subie au cours de l'année 2019, à la suite du mouvement des Gilets Jaunes.

Dans ces communes, «63% des professionnels interrogés craignent pour la pérennité de leur activité dans les 3 à 6 prochains mois», relate l'enquête du SDI. En 2018, seulement 40% des TPE soulevaient cette inquiétude. Les entreprises concernées sont majoritairement les commerçants (62%) et les artisans (46%) ainsi que le secteur des services (47%). Le mouvement actuel est d'ailleurs nettement moins soutenu que le mouvement des Gilets Jaunes, puisque seulement 26% des professionnels soutiennent la grève contre la réforme des retraites, contre 83% qui soutenaient les Gilets Jaunes au début de la crise.

Une situation irrattrapable pour les très petites entreprises

Aujourd'hui, les chefs de petites entreprises constatent une situation qui ne fait qu'empirer en raison notamment de l'accumulation des mouvements sociaux et catégoriels mais aussi à cause de la concurrence des grandes surfaces et du e-commerce. En effet, les consommateurs ne pouvant plus se rendre en centre-ville dans leurs commerces de proximité, ils privilégient donc les achats sur internet. Par ailleurs, les artisans ne peuvent donc plus se rendre sur les chantiers ou bien directement à domicile chez le consommateur.

Il devient alors impossible pour les commerces de proximité de pallier cette baisse constante du chiffre d'affaires puisque les stocks réalisés depuis le mois de septembre ne sont pas écoulés. Et les soldes du mois de janvier ne pourront pas vraiment les aider à rattraper les pertes, les prix à cette période étant largement abaissés. «Ce qui est perdu est perdu», indique **Marc Sanchez**, secrétaire général du SDI. D'autant que personne ne sait si les grèves seront terminées pendant la période des soldes de janvier. S'ajoute à cela l'entrée en conflit des transports routiers qui pénalisent quotidiennement les commerçants, en perturbant les approvisionnements.

Un appel aux pouvoirs publics indispensable

Le Syndicat des indépendants a donc appelé les pouvoirs publics à mettre en place des mesures d'urgence pour aider et soutenir les commerces et artisans de proximité durant cette période de grève, en indiquant que «de nouveaux étalements et reports de charges sociales et fiscales ne parviendront pas à compenser des mois de conflits». D'ailleurs, le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, interrogé sur un éventuel soutien aux commerçants, le ministre a affirmé ce lundi matin que des mesures de soutien seront mise en place, comme à l'époque de la crise des gilets jaunes. «Tout ce qui est nécessaire sera fait. Étalement des charges sociales et fiscale, prise en charge du chômage partiel, nous prendrons ça en charge. Ils ne doivent pas payer les pots cassés pour les autres», a-t-il indiqué au micro de Jean-Jacques Bourdin sur RMC et BFMTV.